

L'État prépare une nouvelle révolution dans le mobile

Le gouvernement mise sur la prochaine génération d'Internet mobile.

di Marie-Cécile Renault

La réunion interministérielle qui s'est tenue hier à Matignon sur la quatrième licence de téléphone mobile a confirmé les options dévoilées par Éric Besson mercredi en avant-première au Figaro : les opérateurs mobiles virtuels (MVNO), comme Auchan Mobile, Carrefour Mobile, Virgin Mobile ou NRJ Mobile, seront les enjeux de la prochaine attribution des fréquences de la quatrième licence. L'objectif serait de pouvoir lancer le processus avant l'été. Le nouveau schéma d'attribution des fréquences pourrait être présenté d'ici à une semaine ou dix jours. En clair, les fréquences disponibles devraient être mises aux enchères où, à côté du prix et de l'aménagement du territoire, les conditions faites au MVNO seront un critère essentiel.

Concrètement, ces décisions auront un impact positif pour le consommateur. Premièrement, en renforçant les MVNO, le gouvernement entend faire baisser les prix des communications. Un objectif en ligne avec sa volonté d'améliorer le pouvoir d'achat des Français. Deuxièmement, en mettant les fréquences aux enchères par blocs, il n'exclut personne du jeu. En particulier, il ne ferme pas la porte à un quatrième concurrent d'Orange, SFR et Bouygues Telecom. Tous ceux qui souhaitent être candidat, et Free en particulier, pourront soumissionner. Free, qui maintient vouloir être opérateur de réseau, pourrait ainsi démarrer sur le marché du mobile avec un bloc de 5 MHz. D'autant que la loi prévoit que le nouvel entrant qui couvre 25% du territoire bénéficie automatiquement d'un accord qui lui permet d'emprunter le réseau GSM de ses concurrents. Il pourra ensuite renforcer ses capacités car d'autres fréquences vont être mises à disposition à l'avenir : l'armée doit ainsi libérer 190 MHz de fréquences dès 2009-2010, et la fin de la télévision analogique en 2012 devrait encore libérer d'autres fréquences.

Troisièmement, le gouvernement ne pourra pas être accusé de brader ces ressources rares que sont les fréquences. Il n'est pas exclu, en effet, qu'un processus d'enchères lui permette de récupérer au moins autant, voire peut-être plus, que les 619 millions d'euros initialement attendus de la quatrième licence. De quoi soulager les finances publiques.

Contrats léonins

Aujourd'hui, il existe quatorze opérateurs mobiles virtuels. Mais, ils perdent tous de l'argent et ne détiennent que 5% de part de marché contre 20% en Allemagne. Le gouvernement estime que cette situation ne peut plus durer. Pour cela, il veut monnayer l'attribution des fréquences contre de meilleures conditions économiques et techniques faites aux MVNO. Par exemple, aujourd'hui les opérateurs virtuels ne sont pas propriétaires de leur clientèle ! Pire, ils ne peuvent pas être moins chers que les trois grands car ces derniers leur imposent des tarifs de gros élevés. Par ailleurs, un opérateur virtuel est pieds et poings liés à son fournisseur (Orange, SFR ou Bouygues Telecom) et dans la quasi-impossibilité d'en changer. Autre barrière à l'entrée, un fournisseur d'accès ADSL comme Free, qui détient un réseau fixe, ne peut pas l'utiliser dans le cadre d'un contrat de MVNO. Or, les communications mobiles empruntent largement les réseaux fixes entre deux abonnés

mobiles. Les MVNO protestent depuis des mois contre ces clauses qu'ils qualifient de « léonines ». Ils ont été entendus, et les différents services de Matignon travaillent sur toutes ces questions.

Préparer le mobile du futur

Surtout, le gouvernement essaie de préparer l'arrivée de la quatrième génération de mobile (baptisée «LTE» pour Long Term Evolution), qui permettra aux consommateurs de surfer sur l'Internet mobile dix fois plus vite.

La quatrième génération devrait atteindre des débits proches de ceux disponibles dans le fixe avec la fibre optique. Le gouvernement français a aussi une préoccupation industrielle. L'équipementier franco-américain Alcatel-Lucent est déjà positionné sur cette technologie.

4e licence mobile : vers une mise aux enchères des fréquences

Matignon hésite toujours entre deux scénarios

di Marie-Cécile Renault

Donnée pour définitivement enterrée vendredi, la quatrième licence de téléphone mobile fait, depuis, l'objet de toutes les rumeurs. Matignon, qui affirmait encore hier «que toutes les options restent ouvertes», hésite entre deux scénarios : «soit relancer l'appel d'offres, soit demander à Orange, SFR et Bouygues Telecom de prendre des engagements tant sur les conditions faites aux opérateurs mobiles virtuels que sur la couverture du territoire», indique une source proche du dossier.

Alors qu'une réunion interministérielle est prévue cette semaine, Matignon valide actuellement les conditions juridiques des différentes options. Car si le gouvernement est soucieux du sort des 14 opérateurs mobiles virtuels (MVNO), dont la part de marché ne dépasse pas 5% en France contre 20% en Allemagne, il doit aussi tenir compte du cadre communautaire. Bruxelles avait en effet refusé l'an dernier une régulation plus favorable aux MVNO.

Alléger le fardeau financier

Le gouvernement cherche à obtenir des engagements d'Orange, SFR et Bouygues, non seulement sur les MVNO mais aussi sur une contribution au financement de l'audiovisuel public. Dans ces conditions, la quatrième licence mobile serait alors abandonnée. Les fréquences dédiées seraient saucissonnées en plusieurs blocs, comme l'a indiqué La Tribune. Et mises aux enchères, comme le prévoit le projet de loi sur la modernisation de l'économie, permettant à l'État de s'y retrouver aussi financièrement.

Résultat, Orange, SFR et Bouygues Telecom, qui dénoncent depuis des mois les dangers de créer un quatrième opérateur de réseau, verraient la menace s'effacer. Quant à Free, seul candidat déclaré à cette nouvelle licence, il ne serait pas pour autant perdant.

La société de Xavier Niel pourrait, en contrepartie, concourir pour un lot de fréquences et surtout obtenir un contrat de MVNO favorable. Le but de Free a toujours été de devenir quatrième opérateur en France, pas d'obtenir la quatrième licence. Nuance. Maxime Lombardini ne disait pas autre chose hier en affirmant : «Plus que jamais nous sommes candidat à être quatrième opérateur et plus que jamais nous avons la certitude que le marché en a besoin.»

Free, qui doit par ailleurs investir un milliard d'euros d'ici à 2012 dans la fibre optique, verrait le fardeau financier s'alléger sur le front du mobile. Seule, l'association UFC-Que choisir jugeait hier que l'abandon de la quatrième licence mobile serait «une très mauvaise nouvelle pour la concurrence».